

I – REMARQUES GÉNÉRALES

SUJET

Le sujet relevait simultanément de plusieurs parties du programme de l'épreuve d'économie du concours Passerelle ESC. En effet, l'analyse de l'impact de la multinationalisation sur l'économie française s'inscrivait dans de multiples aspects de la vie économique explicitement couverts par le programme :

- « les grandes fonctions économiques (production, répartition et dépense) en économie ouverte ;
- l'évolution des structures économiques et l'organisation de la production ;
- le progrès technique et l'innovation ;
- les stratégies d'entreprise, la concentration et la concurrence sur les marchés ;
- le rôle de l'Etat ;
- les grands courants de la pensée économique ;
- les grandes tendances de l'histoire économique de 1945 à nos jours ».

Le sujet en lui-même.

Il ne présentait pas de difficulté particulière.

La multinationalisation revêt deux aspects, clairement présentés dans le document 1, qu'il fallait soigneusement distinguer dans la conduite de la réflexion :

- l'activité des firmes multinationales (FMN) étrangères sur le territoire français, développée grâce à leurs investissements directs en France (IDE entrants) ;
- l'activité des FMN françaises hors du territoire français (IDE sortants).

Le domaine des FMN devait être pris dans son sens courant, c'est-à-dire la production de biens et de services non financiers. Au sens usuel, les FMN relèvent essentiellement de l'économie « réelle ». Certains candidats, influencés par l'importance des événements d'actualité, au moment du concours, ont attribué une grande place aux problèmes liés à l'activité des grandes institutions financières dont le champ d'activité est effectivement international. C'était une extension du sujet envisageable à condition qu'elle ne se fasse pas aux dépens de l'analyse concernant l'économie « réelle », qu'elle vienne la compléter, non s'y substituer.

L'expression « *chance ou danger pour [...]* » indiquait clairement qu'il fallait s'interroger sur les conséquences de la multinationalisation (ses impacts positifs ou négatifs). Les analyses concernant les causes de la multinationalisation des firmes, son ampleur et ses modalités, étaient en elles-mêmes hors sujet ; elles ne devaient être utilisées dans la réflexion qu'à la condition de déboucher explicitement sur une étude de leurs répercussions, de leur impact.

La mention expresse « *pour la France* » impliquait que les candidats devaient se placer prioritairement du point de vue de l'économie globale de notre pays (impact de la multinationalisation des firmes sur l'activité économique globale – PIB – de la France, sur sa croissance, sur son niveau de l'emploi, éventuellement sur le niveau général des prix et sur l'équilibre de ses échanges extérieurs, pour reprendre les quatre

composantes du carré de Kaldor) et non du point de vue des firmes elles-mêmes. Cette perspective plus étroite aurait été légitime si le sujet avait été libellé différemment, par exemple « pour les entreprises françaises ? ». Ici, elle n'était envisageable que comme simple point de départ vers une analyse des répercussions sur l'économie française prise dans son ensemble.

Comme pour la plupart des grands thèmes de la réflexion économique, il s'agissait d'un thème qui fait l'objet de débats très vifs, voire de polémiques, pour lequel des analyses divergentes coexistent. Donc, comme cela était explicitement indiqué dans le libellé du sujet, les correcteurs n'ont pas jugé l'orientation de la réponse (chance, danger ou combinaison des deux), qui relevait de la liberté d'opinion de chaque candidat. Leur jugement a porté sur la qualité et la clarté de l'argumentation appuyant la position personnelle adoptée, sur le souci de justifier toute affirmation par un raisonnement économique, sur les connaissances économiques personnelles mobilisant les notions de base de la science économique et de l'histoire économique contemporaine concernant le sujet, sur la capacité à exploiter intelligemment le dossier de documents fourni.

Le dossier qui accompagnait le sujet.

Il présentait quelques faits tirés de l'actualité récente et des références à des notions de base de la science économique (la multinationalisation elle-même, les investissements directs à l'étranger [document 1]), à des mécanismes fondamentaux et aux grandes théories de l'analyse économique (exemples : les avantages comparatifs de Ricardo [document 5]...).

CONTENU DES COPIES

Comme les années précédentes, beaucoup de candidats ont utilisé les remarques et les propositions de correction présentées dans les annales du concours Passerelle ESC : c'est effectivement une manière efficace de préparer cette épreuve.

Forme

La présentation matérielle des copies est généralement satisfaisante : il y a relativement peu de copies à la présentation négligée (écriture peu lisible, plan non annoncé, mal ou pas du tout matérialisé au niveau des parties et des sous-parties...).

Par contre, il faut déplorer un nombre assez élevé de copies présentant des déficiences fortes du point de vue de l'orthographe.

Ces défauts, lorsqu'ils ont été rencontrés par les correcteurs, ont été sanctionnés (note plus faible). C'est une question d'équité vis-à-vis des autres candidats qui s'astreignent à respecter les règles dans ce domaine.

Le jury rappelle avec fermeté, cette année encore, qu'une écriture lisible, un langage correct et adapté (orthographe, vocabulaire employé...), une présentation claire du texte produit font partie des qualités minimales que l'on est en droit d'attendre d'étudiants se situant à un niveau d'études bac +2, non seulement pour des raisons purement académiques mais aussi pour des raisons professionnelles : il s'agit pour les

candidats de faire la preuve qu'ils sont capables de communiquer des informations à autrui, capacité qu'ils auront à mobiliser en permanence dans l'exercice de leur vie professionnelle future.

On observe qu'une orthographe déficiente est souvent révélatrice d'une pensée peu rigoureuse : un candidat qui n'est pas exigeant vis-à-vis de lui-même pour la forme l'est rarement pour le fond.

Une mention particulière doit être faite de l'emploi des majuscules et des minuscules, lequel pose problème à pas mal de candidats. Leur emploi n'est pas laissé à leur fantaisie : il existe des règles qu'il faut impérativement observer.

Exemples :

- l'Etat, l'Europe, la France, les Français, Keynes... : majuscules obligatoires ;
- l'état des finances d'une entreprise, la construction européenne, l'économie française, la théorie keynésienne... : minuscules.

Il faut rappeler également que l'utilisation d'outils de correction (« effaceur », « correcteur ») doit être exceptionnelle. Son abus, outre l'aspect inélégant qu'il donne à la copie, témoigne de faiblesses méthodologiques : travail préparatoire insuffisant, pensée hésitante. Autant de défauts qui jouent en défaveur du candidat.

Les progrès constatés les années précédentes concernant le plan se confirment : dans la grande majorité des copies ; les copies sont convenablement structurées :

- l'introduction définit convenablement les termes du sujet, reproduit le sujet et l'explique (problématique) puis annonce le plan général ;
- le développement est constitué de parties et de sous-parties commençant chacune par une phrase qui exprime la ou les idées générales qui vont être développées (« phrase-titre », rédigée [obligatoire !]) ;
- une conclusion termine le travail.

Ce plan est visualisé par des sauts de ligne, des paragraphes.

A noter que le défaut qui était apparu il y a quatre ans, déjà en forte régression l'an dernier, a presque disparu mais pas complètement, à savoir la présentation systématique, à la fin de chaque sous-partie, de l'idée générale de la sous-partie suivante (sorte de transition interne à la partie).

Cette technique est triplement gênante :

- elle perturbe la compréhension (le correcteur ne sait pas s'il est encore dans le thème de la sous-partie qu'il est en train de finir de lire ou dans celui de la sous-partie qui va suivre) ;
- elle aboutit à des répétitions systématiques : cette phrase de transition fait double emploi avec la phrase-titre de la sous-partie suivante, laquelle suffit si elle est claire et bien rédigée ;
- surtout, elle occasionne des pertes de temps aux dépens du contenu des éléments abordés, de la qualité de l'analyse économique, de la précision des démonstrations, qui doivent demeurer l'objectif premier du travail fourni.

Conclusion : compte tenu de la durée relativement courte de l'épreuve, les transitions doivent être faites exclusivement lors du passage d'une grande partie à une autre, pas lors du passage d'une sous-partie à une autre sous-partie.

Fond

Il faut rappeler quelques exigences propres à l'épreuve.

- 1) Il s'agit d'une dissertation, c'est-à-dire d'une argumentation ordonnée selon un plan logique.

Cela signifie que les candidats doivent proposer une réponse à la question posée explicitement ou implicitement par le sujet. Ils doivent la justifier par des raisonnements, des démonstrations, qui s'appuient à la fois, comme le précise le libellé du sujet, sur des connaissances personnelles et sur le dossier fourni.

L'épreuve consiste à intégrer dans le déroulement d'une démonstration personnelle les informations puisées dans les documents fournis et dans ses propres connaissances. Elle ne consiste pas en une synthèse de dossier. Il ne s'agit pas non plus de reproduire les documents, en les citant textuellement ou en les paraphrasant, et en perdant du temps à citer avec précision la source correspondante (nom de l'auteur, nom de l'ouvrage, date...). Le recopiage ou la paraphrase d'un extrait de document ne vaut pas démonstration.

L'épreuve consiste à faire la preuve d'une capacité satisfaisante à faire le lien entre :

- les concepts économiques de base que les candidats sont censés connaître à partir du moment où ils choisissent cette épreuve ;
- et des questions d'actualité, le terme actualité étant à prendre dans une acception très large.

A cet égard, deux défauts extrêmes sont à éviter :

- se borner à un descriptif pur et simple, à une accumulation de faits pris dans le dossier et dans les connaissances personnelles, sans référence aux concepts de base, aux instruments d'analyse couramment utilisés par la science économique à propos du thème du sujet ;
- à l'opposé, se contenter de la récitation d'un cours théorique sur le phénomène étudié, sans lien avec la réalité observable, avec les événements, en particulier sans aucune utilisation des faits présentés dans les documents.

A propos de la mobilisation des connaissances théoriques, on peut préciser que les représentations graphiques en usage en science économique, si elles sont employées, doivent être accompagnées d'un « mode d'emploi » et d'un raisonnement explicite. Les graphiques peuvent compléter une argumentation, ils ne peuvent en aucun cas s'y substituer. Il est obligatoire de formuler explicitement les idées qui s'y rattachent.

Même règle pour les schémas (termes économiques reliés par des flèches).

- 2) Précisions sur le dossier de documents.

Le dossier doit être utilisé par le candidat. Non seulement il a intérêt à le faire, mais, en outre, il a obligation de le faire, afin de permettre au correcteur de tester sa capacité à comprendre les informations qui lui sont fournies et à les utiliser.

Le dossier de documents est volontairement incomplet :

- il est délibérément conçu de telle sorte qu'il ne permette pas de traiter l'intégralité du sujet. Il est là pour fournir une aide partielle et suggérer des pistes de recherche et de réflexion ;
- c'est vrai pour les thèmes couverts par les cinq documents fournis. C'est vrai également pour chaque document à l'intérieur desquels des coupes, explicitement signalées (...), ont été volontairement opérées ;
- le dossier demande donc à être complété par des connaissances personnelles qui se greffent sur les documents pour les expliciter et les prolonger, en amont ou en aval du raisonnement. En effet, des connaissances personnelles préalables sont indispensables pour comprendre certains documents, souvent volontairement allusifs ou tronqués : ils suggèrent une piste mais laissent à la charge des candidats le soin d'apporter les éléments complémentaires nécessaires.

Deux exemples :

- document 1 : la tâche du candidat était facilitée par la présence des expressions « investissements étrangers, investissements directs étrangers, investissements français à l'étranger ». Cela devait suggérer au candidat de mobiliser des connaissances personnelles de base : la notion d'investissement direct à l'étranger (IDE), pour définir les firmes multinationales, la distinction entre IDE entrants et sortants, fondamentale pour traiter le sujet du point de vue de la France, et la distinction, également, entre IDE et investissements de portefeuille pour éviter de dériver vers des aspects purement financiers de l'internationalisation des économies ;
- document 5 : référence aux avantages comparatifs, socle de la théorie ricardienne de l'échange international. Elle devait servir de point de départ à des apports personnels mais en restant bien dans l'optique du sujet : celui-ci portant sur les conséquences de la multinationalisation, il ne s'agissait surtout pas de déverser toute une tranche de cours sur les raisons du commerce international (avantages absolus, comparatifs) mais sur leur impact, dans le cadre de la multinationalisation (exemple : échanges intra-firme) : l'idée d'avantages comparatifs débouchant sur la spécialisation internationale est à l'origine, selon Ricardo, d'un gain à l'échange, notion correspondant ici au terme du sujet « chance ».

Contenu des copies du concours 2009

On note une assez grande hétérogénéité des copies.

Parmi les candidats, beaucoup ont bien compris le sujet. Mais un nombre élevé d'entre eux a été pénalisé par une lecture trop hâtive du sujet : ils n'ont pas compris qu'il fallait se placer du point de vue du pays pris globalement (« pour la France ») ; ils se sont donc lancés dans des considérations de type microéconomique (conséquences pour les firmes elles-mêmes...), souvent intéressantes mais hors sujet dans la mesure où elles ne débouchaient pas sur une perspective de type macroéconomique. Sans parler des copies qui ont axé leur analyse sur les raisons poussant les firmes à se multinationaliser : les passages des documents qui les présentaient (3, 4 et 5) étaient à utiliser comme de simples points de départ de la réflexion : les firmes sont poussées à se multinationaliser pour diverses raisons, qui sont autant d'objectifs qui, lorsqu'ils sont atteints, ont des répercussions positives ou négatives sur l'économie française prise dans son ensemble (par exemple des créations ou des destructions d'emplois sur le territoire national).

Quelques erreurs à signaler.

- Assimilation Etat et pays : en analyse économique, l'Etat désigne l'ensemble des institutions publiques d'un pays et non pas ce pays lui-même, où agissent d'autres acteurs que l'Etat (les ménages, les entreprises, les institutions financières...).
- Confusion multinationalisation des firmes et échanges internationaux : l'élément clé du sujet, ce sont les IDE (mouvements de capitaux, de nature différente des échanges internationaux qui, eux, portent sur les biens et les services). Les IDE permettent à une firme de produire en dehors de son territoire d'origine. Ensuite, cette production à l'étranger peut être à l'origine d'échanges internationaux (exportations, depuis le pays étranger, vers d'autres filiales de la firme ou vers la société mère [échanges intra-firme], ou vers d'autres firmes) ou pas (vente sur place).
- Confusion avantages comparatifs et absolus : en croyant expliciter la notion d'avantages comparatifs de Ricardo, de nombreux candidats, en fait, se réfèrent aux avantages absolus de Smith (on se spécialise dans les domaines où l'on a la productivité la plus élevée).
- Confusion limites et effets négatifs : de nombreux plans présentent les aspects positifs de la multinationalisation puis ses « limites », au sens de ses « aspects négatifs ». C'est un contresens : les limites, dans ce cas, signifient que les aspects positifs dont on vient de parler existent bien mais qu'ils ne sont pas aussi importants qu'il serait souhaitable. Pour les répercussions négatives, il faut employer des termes explicitement « chargés négativement » (« problèmes, inconvénients, dangers, contreparties défavorables, effets pervers... »).

2 – PROPOSITION DE CORRIGÉ

Quelques remarques préliminaires.

Il n'y a jamais un seul plan possible pour traiter un sujet. Le corrigé proposé ici n'est qu'une manière correcte, parmi d'autres, de répondre à la question.

Le plan proposé ici est assez banal. La banalité d'un plan ne doit pas faire peur : elle correspond à une situation fréquemment rencontrée dans la réalité économique (en particulier, dans tout bilan, il y a bien un actif et un passif). Donc il ne faut pas à tout prix chercher à être original : l'originalité n'est pas une fin en soi. Ce qui prime, c'est de rendre compte avec rigueur de la réalité. L'originalité peut être envisagée comme une qualité supplémentaire éventuelle, qui enrichit, qui complète la solidité de l'analyse et non qui s'y substitue.

Il n'y a aucune raison sérieuse de s'imposer *a priori* de faire un plan en deux parties plutôt qu'en trois ou l'inverse (*idem* pour les sous-parties). Le plan n'est qu'un outil, un moyen de présenter clairement et logiquement les idées générales auxquelles on a abouti : ce sont donc les idées que l'on veut défendre qui commandent les choix concernant la structure du plan.

Le corrigé proposé ici dépasse assez largement la taille du travail que les candidats pouvaient raisonnablement fournir dans le temps assez court de l'épreuve (encore que les très bons candidats sont arrivés à fournir un travail très riche, à la fois du point de vue quantitatif et qualitatif). Il est assez développé pour :

- rappeler les différents thèmes qui pouvaient être abordés sur le sujet ;
- fournir un modèle assez élaboré pouvant aider à la préparation du concours 2010.

INTRODUCTION

1. Amener le sujet

(... tout en définissant les termes du sujet au fur et à mesure qu'on les rencontre)

La période contemporaine est caractérisée par une internationalisation accrue des économies (mondialisation, globalisation). Elle revêt de multiples facettes : globalisation des échanges, globalisation financière, globalisation des firmes.

En ce qui concerne les firmes, le phénomène majeur est la multinationalisation : on observe un développement des firmes multinationales (FMN) dont la caractéristique essentielle est qu'elles étendent leurs activités de production en dehors de leur territoire d'origine. D'où le rôle essentiel des investissements directs à l'étranger (IDE), qu'ils soient entrants ou sortants.

La France est particulièrement concernée par ce phénomène à la fois comme pays d'origine et pays d'accueil (3^e) (document 1).

2. Poser le sujet

La question est de savoir si cette multinationalisation est une chance ou un danger pour la France.

En d'autres termes, il s'agit de voir si l'activité des FMN étrangères en France et l'activité des FMN françaises à l'étranger présentent un bilan positif ou négatif pour le pays pris dans son ensemble, à savoir, à titre principal, pour son niveau

d'activité (PIB) donc sa croissance, ainsi que pour l'emploi et le niveau de vie de la population.

3. Annoncer le plan

A cet égard, on peut observer que, en l'état actuel de l'évolution, la multinationalisation des firmes a incontestablement provoqué certains effets négatifs sur l'économie française (1^{re} partie) mais que, globalement, son bilan est positif (2^e partie). Toutefois, pour l'avenir, l'évolution prévisible de la multinationalisation fait peser de nombreuses menaces sur l'économie française, ce qui impose de prendre des mesures de manière à ce que, globalement, elle puisse continuer d'en tirer parti (3^e partie).

DÉVELOPPEMENT

1. La multinationalisation des entreprises, jusqu'à présent, est à l'origine de problèmes pour l'économie française.

A. Par certains côtés, l'économie française pâtit des IDE entrants.

1. Les firmes françaises subissent la concurrence redoutable de grandes firmes étrangères venant s'installer sur le territoire.
 - De manière générale, ces entreprises puissantes disposent d'un fort pouvoir de marché, ce qui leur permet d'obtenir des avantages du côté des fournisseurs et des clients.
 - Elles sont redoutables en termes de productivité (technologie, réseaux, rendements d'échelle croissants permettant de réaliser des économies d'échelle).
2. D'où des effets globaux négatifs :
 - directs sur le tissu des entreprises françaises : certaines ne résistent pas à cette concurrence ou se trouvent en situation de dépendance (décisions prises à l'étranger, en particulier pour les sous-traitants dépendant de donneurs d'ordre lointains) ;
 - indirects : le poids des FMN étrangères, en particulier américaines, provoque des phénomènes d'acculturation (exemple : dans l'alimentation et la restauration rapide).

B. Symétriquement, par certains côtés, l'économie française pâtit des IDE sortants.

1. Les firmes françaises concernées développent leurs activités à l'étranger.
 - Stratégies de délocalisation : elles transfèrent des activités à l'étranger, ce qui provoque des pertes d'emplois, directes et indirectes (sous-traitants).
 - Certains effets sont difficilement réversibles : pertes de compétences rendant ultérieurement d'éventuelles relocalisations difficiles
2. D'où des effets négatifs à un niveau plus global.
 - Au niveau régional : certaines régions de monoactivité sont particulièrement touchées par les délocalisations (régions spécialisées dans le textile, la sidérurgie...).

- Au niveau national : risque de désindustrialisation, érosion d'avantages technologiques (cas des FMN obligées de produire à l'étranger, donc de transférer certaines technologies, pour pouvoir y vendre : stratégie chinoise – « joint-ventures »).

C. En outre, les deux types d'IDE provoquent des effets négatifs communs.

1. La multinationalisation des firmes crée une forte pression sur les revenus des salariés, compromettant l'évolution du marché intérieur donc la croissance.
 - Le contexte actuel est caractérisé par une grande liberté de circulation des capitaux (IDE) et des biens (libre-échange : GATT puis OMC), d'où, avec l'arrivée en force des grands pays émergents, le « doublement de la force de travail mondiale » (Freeman).
 - Il en résulte une mise en concurrence des travailleurs, provoquant un accroissement très modéré des salaires (stratégie encore plus poussée en Allemagne), dont les effets sont défavorables à l'économie française, directement (faible progression du pouvoir d'achat donc des débouchés, par conséquent de la croissance globale) et indirectement (la précarité de l'emploi, son instabilité, effective ou potentielle, développent des phénomènes de dualisme social et des comportements de précaution – épargne – jouant, ici encore contre la croissance globale).
2. Les FMN utilisent les paradis fiscaux, privant ainsi l'Etat d'une partie des ressources fiscales dont il a besoin.
 - Le mécanisme : les prix de transfert (faire apparaître les profits dans des pays à fiscalité faible sur les profits) ; ils permettent aux FMN d'échapper à la fiscalité.
 - L'effet négatif : l'Etat est ainsi privé d'une partie des recettes fiscales dont il a besoin pour fournir les biens collectifs (Marshall, Pigou, théorie du bien-être) indispensables à la croissance globale, et aux firmes elles-mêmes, qui se comportent donc en passagers clandestins. Elles contribuent au déséquilibre des finances publiques.

Conclusion partielle

La multinationalisation présente donc des dangers réels, très médiatisés, ce qui explique que, globalement, la perception des Français en est assez négative. Pourtant, dans d'autres pays, elle est nettement positive. C'est donc qu'il existe des aspects favorables qu'il faut identifier plus clairement (transition).

II. La multinationalisation a apporté de nombreux avantages à la France, à tel point que, jusqu'à présent, ceux-ci dominent.

A. L'implantation des FMN étrangères (IDE entrants) est globalement avantageuse.

1. Effets directs positifs sur l'activité et l'emploi.
 - Gain d'activité donc d'emploi : un apport important étant donné que les FMN occupent une place importante dans l'économie française (doc. 1, 3^e rang mondial).

- Les IDE représentent un apport financier qui complète les capacités de financement insuffisantes de la France (déficit extérieur courant = déficit d'épargne) et l'insuffisante orientation de l'épargne vers le financement des entreprises.
2. Effets indirects positifs.
- Les FMN implantées en France exportent depuis le territoire français, en particulier vers le reste de l'Europe (recettes d'exportation),
 - Surtout, lorsqu'elles relèvent de secteurs d'activité de haut niveau technologique, elles introduisent des innovations et donc provoquent des externalités positives dont bénéficie le reste de l'économie nationale.

B. Le développement des activités des FMN françaises (IDE sortants) est très positif.

1. Le bilan des délocalisations, jusqu'à présent, doit être relativisé : les délocalisations n'expliquent qu'au maximum 10 % des pertes d'emplois industriels de 1970 à 2002 (doc. 2).
- Tous les IDE sortants ne sont pas des délocalisations au sens strict (nombre d'entre eux sont des extensions d'activités à l'étranger, sans forcément diminution des activités en France) (document 3, 4), sauvegardant des emplois de haut niveau technologique.
 - Dans certaines activités, sans les délocalisations, c'est la totalité de chaque firme concernée qui aurait disparu. La menace de désindustrialisation serait encore plus forte.
2. D'où un bilan plutôt positif pour l'économie française.
- Les ménages bénéficient des prix faibles des produits des firmes qui ont délocalisé.
 - Les FMN font des profits qui, distribués (dividendes, intéressement) concourent à la dépense (consommation et, via l'épargne, investissement), donc à la croissance économique.

C. Des effets positifs communs aux deux types d'IDE.

1. Effets directs, du côté de la production (croissance économique).
- Les différents IDE, entrants et sortants, ne sont rien d'autre qu'une manifestation du processus permanent de spécialisation d'une économie (avantages comparatifs, Ricardo, document 5), permettant des gains de productivité (Division internationale des processus productifs, Lassudrie-Duchêne).
 - Or les gains de productivité sont la base de la croissance économique d'un pays (théories de la croissance endogène [Kaldor ; Romer, Lucas]).
2. Effets indirects, du côté de la répartition des revenus et des débouchés.
- Les revenus supplémentaires générés par les FMN se « déversent » (Sauvy) dans d'autres secteurs donc concourent au niveau élevé de la demande globale.
 - L'activité des FMN françaises ou étrangères implantées sur le territoire français concourt à donner une bonne image de marque, une notoriété forte aux produits français ou fabriqués en France, ce qui en assure les débouchés (documents 3, 4).

Conclusion partielle

Jusqu'à présent, la multinationalisation, même si les Français n'en ont pas conscience, a été globalement positive pour leur pays. Il ne faut pas, pour autant, se dissimuler les dangers qui pointent à l'horizon (transition).

III. En effet, la multinationalisation présente, pour l'économie française, des tendances inquiétantes qui, selon toute vraisemblance, ne vont que se développer dans l'avenir. Ce qui commande de prendre des mesures de manière à faire que, globalement, la France continue de tirer parti de la multinationalisation.

A. *La pression concurrentielle que les FMN étrangères exercent sur les firmes françaises, et donc sur l'économie globale du pays, est appelée à s'intensifier (notamment dans le cas où ces pays vont arriver à surmonter leurs difficultés liées à la crise actuelle).*

1. Pression accrue concernant les activités (érosion des avantages globaux de la France, que l'on a dégagés ci-dessus).
 - Les FMN des pays émergents deviennent de plus en plus performantes non seulement dans le domaine des biens mais aussi des services, et ce, à la fois pour les produits courants mais aussi pour les produits haut de gamme (document 5).
 - Elles menacent les positions des entreprises françaises dans des zones où elles semblaient solidement en place (Algérie : document 4) ; percée des FMN chinoises sur le continent africain en général.
2. Pression accrue des FMN des pays émergents en termes financiers (cas de Mittal).
 - Les entreprises françaises, et donc indirectement l'économie française, se trouvent en position de dépendance accrue : de plus en plus, des décisions importantes sont prises à l'étranger, décisions sur lesquelles les acteurs français ont peu de prise (l'Etat – politique structurelle et conjoncturelle –, les salariés – négociations collectives).
 - La situation de crise (depuis 2008) accentue cette évolution (licenciements, voire fermetures de sites) et même la précipite en 2009, renforçant, en France, le sentiment de défiance vis-à-vis de la mondialisation et des dirigeants d'entreprises.

B. *Symétriquement, certaines évolutions des FMN françaises sont préoccupantes, pour elles-mêmes et donc pour l'économie française dans son ensemble.*

1. L'attractivité française semble évoluer défavorablement (document 1).
 - Certes, la productivité française reste forte, ce qui permet de compenser le niveau élevé des salaires, mais certains problèmes affaiblissent sa position relative (faiblesses de la recherche, de certaines formations, notamment dans l'enseignement supérieur...).
 - C'est un des facteurs de l'accélération prévisible des délocalisations (document 2).

2. Le phénomène des délocalisations est accentué par l'ampleur des effets d'agglomération.
 - Un phénomène déjà ancien, analysé par Knickerbocker (si une firme délocalise, ses concurrentes sont obligées de faire de même, et ont intérêt à se regrouper dans certaines zones à l'étranger – exemple de Bangalore en Inde pour l'informatique).
 - D'où le risque accru de voir disparaître des pans entiers du tissu industriel français (document 5).
3. L'économie française est de plus en plus placée sous la pression des apporteurs étrangers de capitaux (« capitalisme actionnarial »).
 - Le problème : l'insuffisance de l'orientation de l'épargne française vers les placements industriels conduit déjà à recourir aux financements étrangers, majoritairement inspirés des règles du gouvernement d'entreprise de type anglo-saxon (priorité aux intérêts des actionnaires, aux dépens des autres parties prenantes de la firme – stake holders).
 - Accélération probable de ce problème avec les difficultés de financement de l'économie française (déficits publics pour des raisons structurelles, en particulier le financement des dépenses sociales, accentués par des raisons conjoncturelles, liés à la lutte contre la crise actuelle).

C. La présence de ces menaces impose de prendre des mesures pour que les aspects positifs de la multinationalisation restent malgré tout dominants et pour en faire reculer les dangers.

1. Les fausses solutions.
 - Le protectionnisme : malgré une vision plus désabusée des effets des échanges internationaux (Samuelson, Krugman), la position dominante en reste à la liberté des échanges (libre-échange des biens et services, libre circulation des capitaux). La solution du protectionnisme est à rejeter (leçons de 1929 : mesures de rétorsion) ; les mesures de « patriotisme économique », à la suite de l'« affaire Danone », n'ont été que très partielles. La France est aussi un pays fortement exportateur de capitaux.
 - Les stratégies de « moins disant social » ou de « moins disant fiscal » : faire descendre le coût de la main-d'œuvre française au niveau des salaires des pays émergents est illusoire, serait catastrophique pour l'évolution du marché intérieur, donc pour la croissance et serait insupportable humainement et socialement, donc politiquement.
2. Les vraies solutions consistent à renforcer l'attractivité du territoire français (IDE entrants) et les positions des firmes françaises à l'étranger (IDE sortants).
 - D'une part, il faut stimuler encore plus l'innovation (Schumpeter) (innovations de produits et de procédé – productivité). Diverses mesures ont déjà été prises dans ce sens, dont la création de « pôles de compétitivité ».
 - D'autre part, il ne faut pas que les salariés qui subissent les indispensables mutations et adaptations soient seuls devant les problèmes : nécessité d'un accompagnement généreux et efficace (mesures sociales, formation...). Mais cela pose le

problème du financement de ces mesures et de l'évolution de la législation du travail (conciliation très difficile des impératifs de sécurité et de flexibilité).

CONCLUSION GÉNÉRALE

1. **Reprise** rapide des idées générales (correspond à peu près à l'annonce générale du plan).
2. **Ouverture** (élargissement du sujet) : envisager la question dans un cadre plus large
Dans le contexte actuel, la France, seule, ne peut pas grand-chose. Elle doit s'insérer dans un dispositif plus large qui est le cadre européen.
Le problème, c'est que, même si certaines actions ont été mises en place (« Stratégie de Lisbonne », création d'un Fonds européen pour les travailleurs victimes des délocalisations, ...), elles se heurtent au manque de moyens et d'ambitions de la construction européenne et aux divergences de conception des différents pays-membres sur les actions à mener.

